CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E49558** **VALABLE JUSQU'AU** **05/06/2027**

ÉDITÉ LE 13/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2006

Forme juridique : SARL

Capital : 148 100

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY
Siret : 493 531 271 00010
Code NACE : 4311Z
Numéro caisse de congés payés : 4743534
Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 031 0017334

Assurance Responsabilité Civile :
QBE 031 0017334

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : ENTREPRISE HOLLINGER

944 AVENUE DES ETATS-UNIS
54700 PONT-A-MOUSSON

Téléphone : 03 83 81 00 62 **Fax :**
Portable : 06 14 70 47 51
Responsabilité légale :
HOLLINGER DAVID GÉRANT

Site Internet : http://www.hollinger-demolition.fr
E-mail : entreprise@hollinger-demolition.fr

Effectif moyen : 48 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 15 365 938 **Tranche de classification :** CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1112	Démolition - déconstruction (Technicité confirmée)	45	31/01/2023
1161	Travaux de curage		22/05/2025
1311	Terrassements - fouilles (Technicité courante)	3	31/01/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/05/2026 14:38

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.